

## LETTRE DU CENTRE N° 157

### **Objet : Mise en place de sessions de formation pour l'Entretien Information Retraite (EIR)**

Les dispositifs d'information aux assurés changent la nature des attentes des salariés. Réforme des retraites, complexité des règles, statut d'auto-entrepreneur, changement de statut, chômage, expatriation, autant de circonstances qui obligent nos assurés, quels que soient leur situation et leurs régimes de retraite (Régime général, Agirc, Arrco, Ircantec, RSI, ...), à avoir une vision avertie et active de leurs futurs droits à la retraite. Les conseillers en charge de l'information aux actifs ou de l'Entretien d'Information Retraite (EIR) doivent mobiliser des connaissances ou compétences adaptées.

La création de ces nouvelles sessions de formation est dans la continuité du travail effectué avec les groupes de protection sociale, des échanges dans les groupes de travail mis en place par la DPR (Direction du Produit Retraite) et de l'expérience acquise depuis l'arrivée du droit à l'information.

Pour mémoire, le séminaire organisé au mois de juillet 2012, avec les représentants de l'ensemble des groupes, nous a permis de construire un premier dispositif de formation appelé « Socle de connaissances ». Ce travail nous a conduit à explorer de façon approfondie les pré-requis réglementaires obligatoires ainsi que les actions de formation nécessaires pour pouvoir mener rapidement un entretien de qualité. (Voir l'instruction Agirc-Arrco 2013 -39 – DRH du 7 mars 2013).

#### **Les pré-requis**

Identifier les compétences requises suppose que l'on s'interroge également sur les compétences pré-requises ; elles constituent un facteur de réussite important et indispensable avant de s'engager vers la connaissance d'autres régimes.

Un conseiller doit maîtriser la réglementation des régimes Agirc et Arrco, notamment sur :

- Les modalités d'acquisition des points
- La prise en compte des périodes chômage, maladie
- Les majorations de pension

Si ces pré-requis ne sont pas maîtrisés, des formations sont proposées par le Centre de Formation.

#### **Le socle de connaissances**

**L'EIR (1 jour) :** Ce stage permet de s'approprier le dispositif en l'expliquant, en définissant le périmètre d'action et les attendus. Il s'agit également de revenir sur les scénarios, les expliquer et poser ainsi les clés de compréhension des projections financières.

Cette formation est décrite à la page 76 du catalogue 2014 du Centre de formation.

**C.O.D (Conditions d'Ouverture de Droits) : mode d'emploi (2 jours) :** « A quel âge puis-je prendre ma retraite ? Suis-je éligible aux carrières longues ? » sont les questions les plus fréquemment posées. Il est important de renforcer sa capacité à expliquer les nombreuses possibilités de départ à la retraite. Ce stage de deux jours permet de faire le point sur tous les dispositifs de départ à la retraite (carrières longues, cumul emploi retraite, pénibilité). Cette formation est décrite à la page 78 du catalogue 2014 du Centre de formation.

**Le Régime général : Les points clés (2 jours) :** Si la connaissance des principaux régimes est rendue indispensable par la nature même des envois, il s'agit tout d'abord de renforcer ses connaissances sur le Régime général. Ce stage revient sur les thèmes les plus fréquemment évoqués lors des entretiens (trimestres pour enfants, minimum contributif, décote, surcote ...). Cette formation est décrite à la page 78 du catalogue 2014 du Centre de formation.

Basées sur une stratégie d'apprentissage progressif, les nouvelles actions de formations décrites ci-dessous sont complémentaires à celles du « socle de connaissances ».

### **Perfectionnement de connaissances**

**Préparer efficacement un entretien (2 jours) :** Cette formation permet de repérer et d'anticiper les questions des salariés en s'appropriant les outils mis à la disposition du conseiller (PRCIA, BFDe, calculette) mais aussi de comprendre les règles de projections.

Des sessions sont programmées aux dates suivantes :

- Les 17 et 18 avril 2014
- Les 22 et 23 mai 2014
- Les 26 et 27 juin 2014

**RSI : Les points clés (2 jours) :** Le régime des indépendants est un régime souvent présent dans la carrière des assurés. A travers les questions les plus fréquemment posées lors des entretiens, cette formation permet de renforcer ses connaissances sur ce régime.

Des sessions sont programmées aux dates suivantes :

- Les 15 et 16 mai 2014
- Les 5 et 6 juin 2014
- Les 3 et 4 juillet 2014

**Détachement ou expatriation ? (1 jour) :** La protection sociale en cas de détachement n'est pas la même qu'en cas d'expatriation. Mais quelle est la différence entre expatriation et détachement ? Ce stage permet de répondre à cette problématique.

Des sessions sont programmées aux dates suivantes :

- Le 8 avril 2014
- Le 7 mai 2014
- Le 3 juin 2014

**Contact :** Pour toutes questions relatives à ces formations, vous pouvez contacter Philippe DAMASO (Tél : 01.71.72.16.02 ; e-mail : [pdamaso@agirc-arrco.fr](mailto:pdamaso@agirc-arrco.fr))



## Préparer efficacement un entretien

### ➤ Objectifs :

- Repérer et anticiper les questions des salariés
- Maîtriser l'utilisation de la PRCIA /BFDe
- Maîtriser l'utilisation de la calculette

### ➤ Contenu :

- + Rappel du contexte
  - L'article 6 de la loi du 09/11/2010
- + La définition de l'EIR
- + Règles de projection
  - EIG standard
  - EIG triple
- + Lecture des documents
  - Repérer les situations particulières
- + Les points d'attention
- + Présentation de la BFDe
  - La lecture de la BCC
  - Base chômage
- + Présentation de la PRCIA pour la gestion des EIR
  - Création de la fiche contact
  - Gestion de l'encours
  - Le suivi EIR
  - Gestion de la corbeille
- + La calculette

### ➤ Méthodes pédagogiques :

- + Cas pratiques avec l'utilisation de la calculette
  - Projection en cas de carrière incomplète
  - Projection pour les invalides
  - Projection en cas de chômage

## Préparer efficacement un entretien

### BULLETIN D'INSCRIPTION

(\*) Nom (en lettres capitales), précédé de la mention Madame ou Monsieur

Nom (\*): \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Nom de l'organisme : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Nom du destinataire de la convocation (s'il y a lieu) : \_\_\_\_\_

**Choix de la session :**

Session du 17 et 18 avril 2014

Session du 26 et 27 juin 2014

Session du 22 et 23 mai 2014

**Facture valant convention à établir :**

au nom du service formation de l'organisme : \_\_\_\_\_

au nom de l'organisme (autre service) :

Service \_\_\_\_\_

au nom d'un autre organisme (Afdas, Agefos, Gie...) et dans cette hypothèse, préciser son nom et ses coordonnées :

Nom de l'organisme : \_\_\_\_\_

Nom du correspondant (\*) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

*Le coût individuel de la participation à la formation est fixé à 700 euros + 19,50 euros de repas (règlement à réception de la facture)*

*Date et cachet de l'organisme*

*Service Formation*

*Signature*

**A renvoyer 3 semaines avant la session  
après validation de votre service Formation  
au Centre de formation Agirc Arrco  
16-18 rue Jules César 75592 PARIS Cedex 12  
Fax : 01.71.72.16.11 ou email : [gie.cfp@agirc-arrco.fr](mailto:gie.cfp@agirc-arrco.fr)**

## RSI : les points clés

### ➤ Objectifs :

- Acquérir les connaissances indispensables sur le régime des indépendants - RSI

### ➤ Contenu :

- ✚ Présentation du régime
  - Artisans, commerçants : les dates clés
- ✚ Les affiliés
- ✚ Le statut du conjoint
- ✚ Le régime de base RSI
  - Dispositif pour améliorer sa retraite (Surcote, cumul emploi retraite ....)
  - Rachats de trimestres
- ✚ Les régimes complémentaires
  - Le RCO, NRCO
  - Le RCI
- ✚ La gestion des périodes d'inactivité
  - Maladie
  - chômage
- ✚ L'auto entrepreneur
- ✚ La réversion
- ✚ Les poly pensionnés
- ✚ La lecture des documents

### ➤ Méthodes pédagogiques :

- ✚ Quizz,
- ✚ Echanges
- ✚ Mise en situation

## RSI : Les points clés

### BULLETIN D'INSCRIPTION

(\*) Nom (en lettres capitales), précédé de la mention Madame ou Monsieur

Nom (\*): \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Nom de l'organisme : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Nom du destinataire de la convocation (s'il y a lieu) : \_\_\_\_\_

#### Choix de la session :

Session du 15 et 16 mai 2014

Session du 5 et 6 juin 2014

Session du 3 et 4 juillet 2014

#### Facture valant convention à établir :

au nom du service formation de l'organisme : \_\_\_\_\_

au nom de l'organisme (autre service) :  
Service \_\_\_\_\_

au nom d'un autre organisme (Afdas, Agefos, Gie...) et dans cette hypothèse, préciser son nom et ses coordonnées :

Nom de l'organisme : \_\_\_\_\_

Nom du correspondant (\*) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

**Le coût individuel de la participation à la formation est fixé à 700 euros + 19,50 euros par repas (règlement à réception de la facture)**

*Date et cachet de l'organisme*

*Service Formation*

*Signature*

**A renvoyer 3 semaines avant la session  
après validation de votre service Formation  
au Centre de formation Agirc Arrco  
16-18 rue Jules César 75592 PARIS Cedex 12  
Fax : 01.71.72.16.11 ou email : [gie.cfp@agirc-arrco.fr](mailto:gie.cfp@agirc-arrco.fr)**

## Détachement ou expatriation ?

### ➤ Objectif :

- Acquérir les connaissances indispensables sur les situations de détaché ou d'expatrié, tant au régime général que dans les régimes complémentaires, pour mener un entretien de qualité

### ➤ Contenu :

- + Rappel des limites territoriales
- + Détachement ou expatriation : quelles différences ?
  - Définition
- + Les accords internationaux de détachement
  - Les grands principes
    - Le détachement dit de plein droit
    - La prolongation de détachement
    - L'autorisation de maintien exceptionnel
- + L'expatriation : définition
  - Ce qu'il faut retenir
  - La Caisse des Français de l'Étranger
    - Le statut
    - Les missions
  - L'assurance maladie
  - L'assurance vieillesse
- + Les régimes de retraite complémentaire Agirc et Arrco des expatriés
  - Ce qu'il faut retenir
  - Les extensions territoriales

### ➤ Méthodes pédagogiques :

- + Quizz
- + Exercices pratiques



## Détachement ou expatriation ?

### BULLETIN D'INSCRIPTION

(\*) Nom (en lettres capitales), précédé de la mention Madame ou Monsieur

Nom (\*): \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Nom de l'organisme : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Nom du destinataire de la convocation (s'il y a lieu) : \_\_\_\_\_

#### Choix de la session :

- Le 8 avril 2014  
 Le 7 mai 2014

Le 3 juin 2014

#### Facture valant convention à établir :

au nom du service formation de l'organisme : \_\_\_\_\_

au nom de l'organisme (autre service) :  
Service \_\_\_\_\_

au nom d'un autre organisme (Afdas, Agefos, Gie...) et dans cette hypothèse, préciser son nom et ses coordonnées :

Nom de l'organisme : \_\_\_\_\_

Nom du correspondant (\*) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

**Le coût individuel de la participation à la formation est fixé à 350 euros + 19,50 euros par repas (règlement à réception de la facture)**

*Date et cachet de l'organisme*

*Service Formation*

*Signature*

**A renvoyer 3 semaines avant la session  
après validation de votre service Formation  
au Centre de formation Agirc Arrco  
16-18 rue Jules César 75592 PARIS Cedex 12  
Fax : 01.71.72.16.11 ou email : [gie.cfp@agirc-arrco.fr](mailto:gie.cfp@agirc-arrco.fr)**

## Epargne par capitalisation : les fondamentaux

### ➤ Objectif :

- Situer la place de l'épargne-retraite par capitalisation dans le contexte de la retraite en France et à l'étranger
- Repérer les principes de la gestion de la retraite par capitalisation
- Identifier les différents produits sur le marché

### ➤ Contenu :

- ✚ L'épargne par capitalisation en France et à l'étranger
  - Importance
  - Développement
- ✚ Les différents intervenants :
  - Banques
  - Compagnies d'assurance
  - Institutions ...
- ✚ Approche des concepts techniques de la capitalisation :
  - Calcul financiers
  - Table de mortalité
  - Supports financiers (taux obligations, actions, OPCVM...)
- ✚ Les produits sur le marché :
  - Art 39 et Art 83
  - Le PERE
  - L'épargne salariale : PEE/PERCo
- ✚ Les produits individuels sur le marché :
  - Le PERP ...
- ✚ La mise en place d'un régime de retraite par capitalisation dans l'entreprise :
  - Son utilité dans la politique sociale de l'entreprise
  - La démarche à suivre (principes) et les arguments à valoriser en fonction du profil de la population de l'entreprise

## Epargne par capitalisation : les fondamentaux

### BULLETIN D'INSCRIPTION

(\*) Nom (en lettres capitales), précédé de la mention Madame ou Monsieur

Nom (\*): \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Nom de l'organisme : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Nom du destinataire de la convocation (s'il y a lieu) : \_\_\_\_\_

#### Choix de la session :

Les 17 et 18 juin 2014

Les 2 et 3 juillet 2014

#### Facture valant convention à établir :

au nom du service formation de l'organisme : \_\_\_\_\_

au nom de l'organisme (autre service) :  
Service \_\_\_\_\_

au nom d'un autre organisme (Afdas, Agefos, Gie...) et dans cette hypothèse, préciser son nom et ses coordonnées :

Nom de l'organisme : \_\_\_\_\_

Nom du correspondant (\*) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

**Le coût individuel de la participation à la formation est fixé à 750 euros + 19,50 euros par repas (règlement à réception de la facture)**

*Date et cachet de l'organisme*

*Service Formation*

*Signature*

**A renvoyer 3 semaines avant la session  
après validation de votre service Formation  
au Centre de formation Agirc Arrco  
16-18 rue Jules César 75592 PARIS Cedex 12  
Fax : 01.71.72.16.11 ou email : [gie.cfp@agirc-arrco.fr](mailto:gie.cfp@agirc-arrco.fr)**